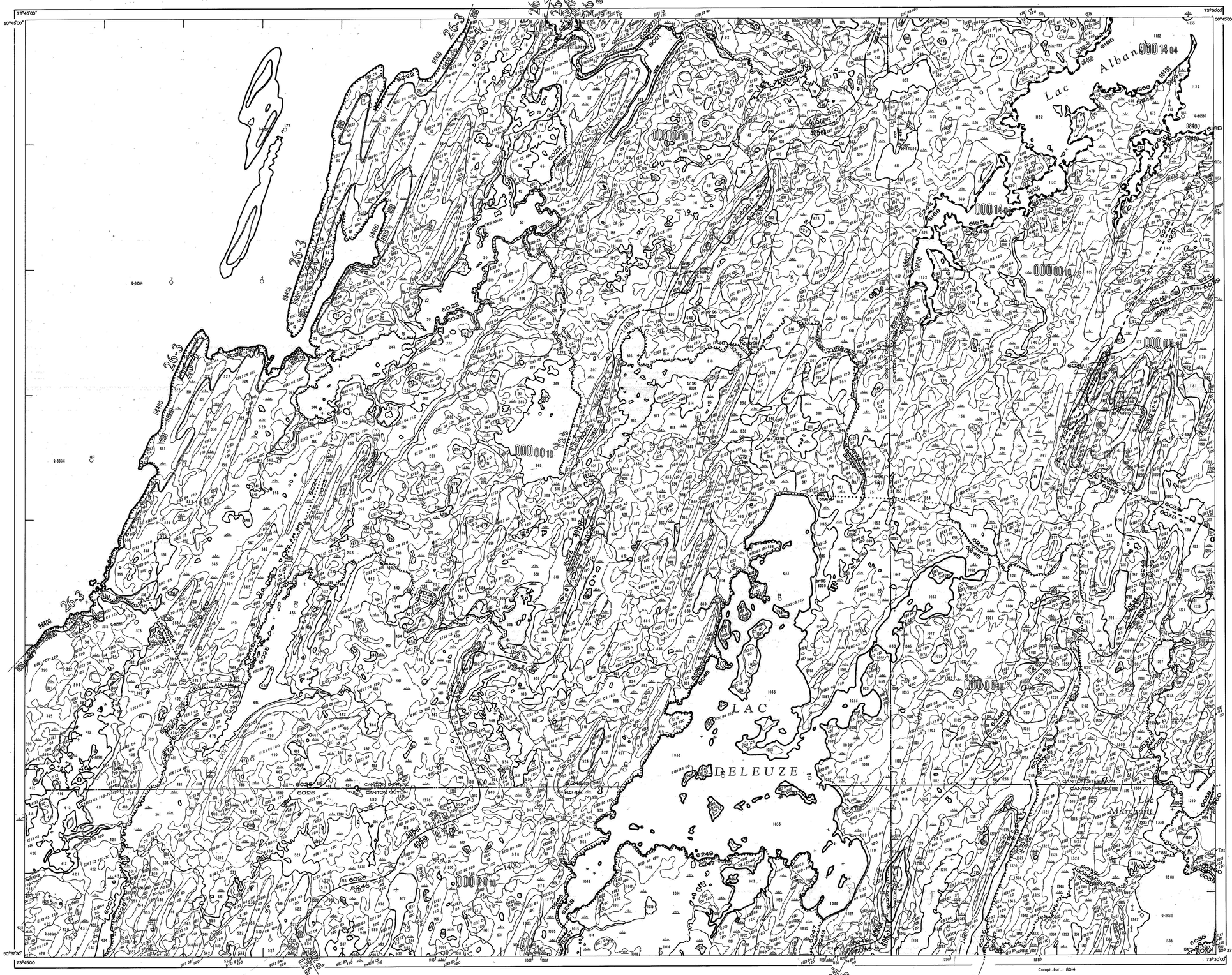

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides — Bar.
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	40
Coupe avec préservation de la régénération	50
Coupe avec réserves de semenciers	60
Coupe progressive d'ensemencement	70
Coupe à diamètre limite	80
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	90
Coupe de nettoyage	100
Dégage partiel (dégagé ou épaissi)	110
Plantation à racines nues	20
Plantation de boutures	25
Plantation de boutures	26
Ensemencement	30
Cédrière commerciale	35
Récolte dans les intérêts boisés (cédrière libre)	10

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pn)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — 5 pin rouge	R (Pr)
— — 5 pin gris	R (Pg)
— — 5 mélèze	R (L)
— — 5 peuplier	R (Pe)
— — 5 érables	R (Ep)
— — (plantation)	R (P)
Pinède	
— — (épinette noire et/ou pin, rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	R (E)
— — 5 thuya (cèdre)	R (Ot)
— — 5 mélèze	R (L)
— — 5 pin blanc	R (Pb)
— — 5 pin rouge	R (Pr)
— — 5 sapin et/ou épinette	R (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	R (P S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	R (P E)
— — (plantation d'épinette noire)	R (P E)
— — (plantation d'épinette rouge)	R (P E)
Sapinière	
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	R (S)
— — 5 thuya (cèdre)	R (Ot)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pn)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — 5 pin rouge	R (Pr)
— — 5 pin gris	R (Pg)
— — 5 mélèze	R (L)
— — 5 érables	R (Ep)
— — (plantation de sapin baumier)	R (P B)
Pinède à pin blanc	
— — — avec pin rouge	R (Pb)
— — — avec pin rouge (le pin rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	R (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Pb)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pb)
— — — avec mélèze	R (Pb)
— — — avec pin gris	R (Pb)
— — — avec peuplier	R (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pb)
— — — (plantation)	R (P)
Pinède à pin rouge	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Ot)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)
— — — avec mélèze	R (Pr)
— — — avec pin blanc	R (Pr)
— — — avec peuplier	R (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)
— — — (plantation)	R (P)
Pinède à pin gris	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Ot)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pg)
— — — avec mélèze	R (Pg)
— — — avec pin blanc	R (Pg)
— — — avec peuplier	R (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pg)
— — — (plantation)	R (P)
Cédrière	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Ot)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — 5 mélèze	R (L)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — 5 pin gris	R (Pg)
— — — 5 peuplier	R (Pe)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — (plantation de thuya?)	R (Ot)
Pruchière	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pr)
— — — 5 thuya (cèdre)	R (Ot)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — 5 mélèze	R (L)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — 5 pin gris	R (Pg)
— — — 5 pin rouge	R (Pr)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — (plantation)	R (P)
Mélèzin	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (M)
— — — 5 thuya (cèdre)	R (Ot)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — 5 pin rouge	R (Pr)
— — — 5 pin gris	R (Pg)
— — — 5 peuplier	R (Pe)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — (plantation de mélèze japonais)	R (L J)
— — — (plantation de mélèze laricin)	R (L L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (Tg)	F (Pg R)
— — — — — avec pin blanc	F (Tg)	F (Pb R)
— — — — — avec pin rouge	F (Tg)	F (Pr R)
— — — — — avec résineux	F (Tg)	F (R S)
— — — — — avec sapin	F (Tg)	F (S R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (Tg)	F (E R)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E R)
— — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg R)
— — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb R)
— — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr R)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R R)
Bouleaux à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb R)
— — — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr R)
Peuplerais avec sapin	Peu (S)	Peu (S R)
— — — avec pin gris	Peu (Pg)	Peu (Pg R)
— — — avec pin blanc	Peu (Pb)	Peu (Pb R)
— — — avec pin rouge	Peu (Pr)	Peu (Pr R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Peu E	Peu E (R)
— — — avec résineux	Peu (R)	Peu (R R)
Érablière rouge-sapin	Ser S	Ser S (R)
Érablière rouge-cèdre	Ser Ot	Ser Ot (R)
Érablière à feuillus tolérants	Ep (F)	Ep (F R)
— — — sur station humide	MFh (F)	MFh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F
Bouleaux	B
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerais	Peu
Érablière rouge	Ser
Érablière	Ep
Peuplier à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— — à bouleaux jaunes	E (B)
— — à sapin	E (S)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation d'érable à sucre	Ep (S)
— — de bouleau jaune	BJ (J)
— — de peuplier	Peu (P)
— — de sapin hybride	Peu (s)
— — de tilleul d'amérique	F (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée (emprise)	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	10
Coupe partielle en dévoir	11
Coupe partielle par bande	03
Coupe partielle plus épidémie légère	04
Chablis partiel	05
Épidémie légère	06
Brûlis partiel	07

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % — ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	01
Chablis	02
Chablis total	03
Épidémie sévère	05
Friche	11
Plantation	12

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE	TiGE DE:	FORÊT ÉTAGÉE	TiGE DE:
10 (ans)	0-20 ans	10-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	30-50	50-80
50	41-60	50-70	70-90
70	61-80	70-90	90-120
90	81-100	90-120	120-150
120	101 et plus	120-70	70-150

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune (jeune indéterminé): Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.

Vieilleux indéterminé: Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges centrées dans 70 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Très forte	91 % et plus	tf
Superficie accidentée de pierres	3 à 6 m	p

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CHEMIN DE D'ENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S12 (C1) 12 10 m G — station; classe de pente; classe d'âge; origine; classe de densité; sous groupe d'essences; groupement d'essences; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	1 (m)	2	3	4	5	6
HAUTEUR	0-5m	5-10m	10-15m	15-20m	20-25m	25-30m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE: Rick Carrier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26-4
Unité d'aménagement: 8
Unité de sondage: 000 14 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 405 07
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98400
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle: 6248
Région écologique: 12b
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/87
Déclinaison magnétique: 19° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-16 S.E.	32-J-13 S.O.	32-I-14 S.E.	32-I-14 S.O.
32-J-9 N.E.	32-J-12 N.O.	32-I-11 N.E.	32-I-11 N.O.
32-J-9 S.E.	32-J-12 S.O.	32-I-11 S.E.	32-I-11 S.O.
32-J-8 N.E.	32-J-5 N.O.	32-I-6 N.E.	32-I-6 N.O.

32 I/12 N.E.